

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 26427
Numéro SIREN : 890 424 179
Nom ou dénomination : A10M HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2022 sous le numéro de dépôt 110571

A10M HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 1.100 euros
Siège social : 66 avenue des Champs Élysées – 75008 Paris
RCS PARIS 890 424 179

**ACTE SOUS SEING PRIVÉ CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES
DES ASSOCIÉS EN DATE DU 18 JANVIER 2022**

LE SOUSSIGNÉ :

M. Mohamed Anis BELKACEM, né le 5 février 1994 à El-Biar, Alger (Algérie), demeurant au 10 rue d'Alger 75001 Paris,

En sa qualité d'associé unique (l'« **Associé Unique** ») détenant la totalité du capital social et des droits de vote attachés aux actions de la société A10M Holding, société par actions simplifiée au capital social de 1.100 €, dont le siège social est situé 66 avenue des Champs Élysées à Paris 75008, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 890 424 179 (la « **Société** »),

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- de la lettre de démission de M. Brendan RIUS ;

ET APRÈS QU'IL A ÉTÉ RAPPELÉ QUE :

L'Associé Unique reconnaît qu'il a pu prendre pleinement connaissance de l'intégralité des documents et informations nécessaires à son information préalablement à l'adoption des décisions qui suivent. Compte tenu de ce qui précède, l'Associé Unique déclare renoncer expressément aux délais de convocation et de communication résultant des dispositions légales et statutaires.

S'EST PRONONCÉ SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Démission du Président de la Société et nomination du nouveau Président de la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Démission du Président de la Société et nomination du nouveau Président de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de M. Brendan RIUS,

1. constate la démission de M. Brendan RIUS de ses fonctions de Président de la Société avec effet immédiat à compter des présentes, le dispense du délai de préavis statutaire relatif à sa démission et lui donnent *quitus* pour sa gestion de la Société ;
2. décide de nommer M. Mohamed Anis BELKACEM, né le 5 février 1994 à El-Biar, Alger (Algérie), demeurant au 10 rue d'Alger 75001 Paris, en qualité de Président de la Société, avec effet immédiat à compter des présentes, et ce pour une durée indéterminée.

DEUXIÈME DÉCISION
Pouvoirs pour formalités

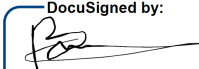
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé, qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

* *

*

M. Mohamed Anis BELKACEM

DocuSigned by:

7490DB38C732445...